

Accet au ballon d'eau chaude

Par maeya, le 21/09/2009 à 15:54

Bonjour,

j'habite une petite maison avec garage . Le ballon d'eau chaude se trouve dans le garage au quel je n'est pas accet .

Le bailleur a t'il le droit de me refuser cette accet ?

De plus quandj'ai voulut lui reclamer les clef du garage il m'a proposer de le loue (80e/mois) . Se que j'ai fait pendant un temps mais devenant trop honnaireu j'ai prefere tout arreter. A t'il le droit de me le louer il ne devrai pas etre comprit dans le contract de location de la maison ?

en l'attente de reponse je vous remercie d'avance.

Par jeetendra, le 21/09/2009 à 16:08

[fluo]Centre d'Information sur l'Habitat (ADIL)[/fluo] MAISON DE L'HABITAT 13 boulevard de l'HAUTIL 95092 CERGY CEDEX 0 820 16 95 95 (0.12ct/mm)

Bonjour, appelez l'ADIL de Cergy, ils vous renseigneront efficacement, bon après-midi à vous.